

ASSEMBLEE GENERALE DU SEJB

Tenue le 17 mars 2004

Salle communale de Corgémont

Présents : Membres du Comité central SEJB: F. Baour, P. Gasser, A. Jobé, J. Marti, S. Perrenoud, S. Hofstetter, A.M. Merkelbach, J.M. Serquet, H. Bexkens, U. Knuchel, et 411 membres SEJB

Les intervenants : A. Emery, J.F. Jobin, Chr. Merkelbach, G. Pasquier

Après-midi : seuls 83 membres SEJB sont présents pour la partie statutaire

Invités: M. Guélat, D. Chételat, les inspecteurs J.P. Wenger et D. Racle

Pour les comités cantonaux: M.C. Tabin (SER), G. Pasquier, J.F. Kunzi (SAEN), J.C. Savoy (SPVal), J.Ph. Lonfat (SPVal), H. Plomb et S. Rohrbach (SEJ)

Excusés : M. Annoni, O. Baud (SPG), M. Bulliard (SPFF), J. Danielou (SPV)
30 membres SEJB

A)BIENVENUE ET EXPOSES SUR LE THEME PECARO

Il est 8h30 quand le président du SEJB, F. Baour, souhaite la bienvenue à la nombreuse assemblée réunie ce jour-là à Corgémont. Il salue les représentants de LEBE francophone, les maîtresses d'école enfantine qui, cette année, ont suivi le mot d'ordre de J. Marti et se sont mobilisées pour assister à l'A.G., puis il donne la parole à

1) A. Emery, maître au cycle d'orientation de Genève et membre du comité de rédaction de PECARO.

Il présente le concept du plan d'études cadre romand : c'est un outil d'harmonisation des plans d'études qui consiste en un projet complet de formation, qui va des degrés de -2 à +9. Le plan de travail a été déposé en juillet 2003 ; il a été élaboré par un groupe noyau formé de 54 personnes. Il ne s'adresse pas à tous les élèves ; en effet, les élèves faisant l'apprentissage du latin ne sont pas inclus dans le projet. Une déclaration a été signée par la CIIP, qui servira de cadre de référence .

L'orateur présente les attentes du PECARO ainsi que les priorités d'apprentissage. La responsabilité des cantons est impliquée dans le projet.

Le plan PECARO constitue en fait un enjeu sur l'organisation politique de l'espace romand.

2) La parole est ensuite donnée à G. Pasquier, vice-président du SERet rédacteur en chef de l'Educateur. Il décrit la chronologie des premières tentatives d'harmonisation de l'enseignement sur le plan romand ; c'est à Bienne, en 1898 qu'ont eu lieu les premières réunions de rapprochement d'enseignants romands, et un pas important a été la création de la commission CIRCE, en 1967. C'est en 1999 que la CIIP décide d'un plan quadriennal avec un plan romand.

Selon lui, la consultation est un produit évolutif, et les attentes en sont contradictoires (conservatisme et évolution...) . Il y a progrès dans le sens que les **champs** remplacent les **disciplines**, et dans le sens **que l'on part de ce que l'élève est capable**, et non **de ce que doit faire le maître**.

Il termine son intervention en mettant le doigt sur certaines inconnues qui sont forcément le lot de tout nouveau projet d'enseignement.

3) Après une pause, c'est au tour de Ch. Merkelbach, du SREP, de faire un exposé plus local de la question. La COMEO est responsable de mener les opérations de refonte et J.F. Jobin est responsable de la coordination. Une commission PECARO-BEJUNE a été créée, dans laquelle il y a 4 représentants par canton (NE, JU, BE), et il y a des représentants par mini-cycle (1-2P, 3-4P...) Il existe des options cantonales spécifiques. Le canton de Fribourg a manifesté de l'intérêt pour les prochaines séances, en tant qu'observateur seulement.

Il y a une véritable volonté politique pour la réalisation d'un plan d'études commun. Il présente le plan commun de la planification: de février à octobre 2005, les travaux des groupes disciplinaires sont prévus. De février à juin 2006, il y aura expertise des documents produits et adaptation, alors qu'en août 2006, l'objet devrait être finalisé, et en 2007, on assistera, si tout va bien, à l'introduction des nouveaux plans d'études.

4) J.F. Jobin, délégué de la DIP bernoise pour la mise en place de cette étude et coordinateur de la refonte du plan d'études pour le canton de Berne, prend ensuite la parole. Le comité de la nouvelle grille horaire est composé de la COMEO, des représentants des syndicats et des représentants des directions.

Il donne certains détails de formation générale (orientation professionnelle en fin de cursus scolaire, leçons d'appui pour les sections M et G...)

Il note l'existence de certains sites Internet qui viennent suppléer l'école traditionnelle, et dit la volonté de certains de donner à l'école des moyens pour qu'elle soit plus défensive par rapport à ces méthodes de nouvelle technologie. L'échéance de consultation est à fin juin, et la mise en consultation de la nouvelle grille horaire pour plus tard. L'orateur croit au renouveau pédagogique de PECARO, et à la revalorisation qu'il entraînera pour l'école du 21^e siècle.

F. Baour remercie tous les intervenants du matin; grâce à leurs exposés précis, les enseignants pourront se faire de PECARO une image plus claire.

Il remercie également les invités qui se sont déplacés, et les membres SEJB qui ne sont venus que pour la matinée.

Il salue l'arrivée du maire de Corgémont, M. Benoît, qui dit deux mots sur le village qu'il dirige.

L'apéritif est ensuite offert, suivi d'un dîner sur place pour les personnes qui l'ont choisi, et l'après-midi est consacrée à la partie statutaire.

B)PARTIE STATUTAIRE

1) C'est Christine Meneghelli, qui prend la parole une dernière fois en tant que présidente des A.G pour introduire le nouveau président, Alain Gagnebin.

2) **Nomination des scrutateurs/trices**: c'est Yvonne ?? et Denis ??? qui sont choisis pour cette fonction.

3) **Acceptation de l'ordre du jour**: comme il s'agit d'élire officiellement un nouveau président des assemblées, on propose d'ajouter un nouveau point (pt.4): "nomination du président". L'odj est ainsi accepté à l'unanimité.

4) **Nomination d'un nouveau président**: la proposition d'Alain Gagnebin en tant que nouveau président des assemblées fait l'unanimité, et les applaudissements fournis vont au nouveau président, ainsi qu'à la présidente sortante (qui a tenu son poste durant 4 ans).

5) **Acceptation du PV de l'AG du 19.3.03**: sans autre remarque, ce *PV est accepté à l'unanimité*.

6) **Acceptation du rapport annuel d'activités SEJB**: le rapport de gestion (5.1., qui est l'œuvre à 80% du secrétaire syndical), ainsi que le rapport de la Commission pédagogique (5.2.) sont *acceptés à l'unanimité, sans avis contraire*.

7) **Comptes SEJB**: J.M. Serquet présente les comptes. Le rapport des vérificateurs (fait le 8 mars par MM. Boillat et Biedermann, qui sont excusés), est lu par le président. Au 31.12.2003, la fortune du SEJB se monte à Frs. 123'681.05. Une écriture transitoire sera effectuée concernant l'achat de matériel informatique. Décharge est donnée aux vérificateurs ainsi qu'au caissier; des applaudissements saluent son excellent travail et *les comptes sont acceptés à l'unanimité*.

8) **Modifications des statuts du SEJB**: L'Association des maîtres des écoles professionnelles (AMEP) s'est rapprochée du SEJ et du SEJB afin de proposer la constitution d'un groupement professionnel plus fort. Il est également envisagé un groupement au niveau de l'Intersyndicale BEJUNE, toujours dans le sens d'accroître le poids de cette association.

Ainsi, on propose de modifier les statuts en ajoutant les articles:

- Art. 3, **i**: **ajout** de l'association FPS;
- Art.23,**e**: dénomination de "SEJB - tertiaire" à remplacer par "**SEJB – professionnel**";
- Art. 29,**a**, chiffre 1: alternative d'affiliation au SER ou à **FPS**.

Concernant l'art. 23,e, J.F. Wälchli pose la question de savoir où seraient alors intégrés les formateurs de la HEP, (ils ne le sont ni dans le tertiaire, ni dans le professionnel), ce à quoi S. Rohrbach répond qu'il pourraient l'être dans un SEJB post-scolaire. On fait donc voter l'amendement d'ajouter "post-scolaire"

Vote: les modifications des statuts *sont acceptés à l'unanimité, avec l'amendement proposé ci-dessus*.

9) **Elections**: le président des assemblées a déjà fait l'objet d'un vote. Julien Hoffmeyer et Josette Houriet sont proposés par le CC pour fonctionner comme vice-président(e) des assemblées.

Vote: la proposition de ces deux personnes fait *l'unanimité du vote*.

Présidence du SEJB: F. Baour

Vote: est réélu à l'unanimité pour une période de 4 ans.

Il précise qu'il s'agit là de son dernier mandat comme président du SEJB, et qu'il faut donc gentiment songer à sa succession. Il remercie l'équipe qui le soutien tout au long de l'année dans son travail de présidence.

Vice-présidence: P. Gasser se déclare d'accord de continuer.

Vote: Comme il n'y a pas d'autre proposition, *sa réélection fait l'unanimité*.

Secrétaire syndical: A. Jobé est également prêt à continuer sa tâche.

Vote: *il est reconduit à l'unanimité*, sous les applaudissements de l'assemblée.

Membres du CC: J. Marti, S. Hofstetter et H. Bexkens sont rééligibles pour 4 ans. Les deux nouveaux membres à élire sont A.M. Merkelbach et A. Coullery.

Vote: ces personnes *sont élues et réélues en bloc à l'unanimité*.

F. Baour lance un appel à la relève et incite les jeunes collègues à se mettre à l'œuvre. Pour le Comité central, on recherche encore un représentant primaire et un représentant du gymnase.

Commissions permanentes: commission pédagogique: S. Allaf a démissionné; elle est remerciée par P. Amstutz et F. Baour. On cherche à la remplacer.

Vote en bloc pour la réélection de la CP dans sa formation actuelle: *oui à l'unanimité*.

Représentants au SER: F. Baour, P. Angelini, F. Bernardin, M. Devaux, F. Günter, A. Raval, B. Brahier, M. et Mme Henz, J. Marti, Ch. Sauvain, D. Sauvain, J.F. Wälchli et N. Zwahlen *sont réélus en tant que représentants*.

Vérificateurs des comptes: F. Biedermann arrive en fin de mandat et est à remplacer.

D. Hoffmeyer et Janine Gerber sont proposés comme suppléants.

Vote: acception à l'unanimité.

10) **Programme d'activités 2003-2006:** il appartient au secrétaire syndical de commenter les projets prévus aux différents niveaux: national (projet HARMOS), cantonal (frein à l'évolution de la LSE, défense du statut des maîtresses enfantines, participation à la refonte de la nouvelle grille horaire...), BEJUNE...(suivi de la mise en place des formations dites rares, Charte de l'Intersyndicale).

J. Marti, directrices des écoles enfantines biennoises, prend la parole pour expliquer certaines lacunes de communication avec les autres syndicats concernant les actions communes; selon elle, le SEJB aurait dû être informé des décisions prises au Grand Conseil relatives à la revalorisation des maîtresses enfantines en même temps que LEBE. Chacun reconnaît qu'il est maintenant temps de "se mettre à table" pour se repositionner quant aux futures actions de contestation entreprises à Berne. A. Gagnebin propose de faire confiance au Comité central pour traiter au cas par cas, et personne ne le contredit.

11) **Budget et cotisations 04:** une légère augmentation au budget 2004 est observée. Le président fait remarquer qu'en ce qui concerne la CSS, il y a un excédent de dépenses de Frs. 1'000.-. Pour le moment, le montant des cotisations reste inchangé.

Vote: le budget est accepté tel quel, sans avis contraire.

12) **Membres honorés:** F. Baour appelle tous les membres jubilaires (pour 25 et 40 ans d'activités), les félicite et leur offre le cadeau traditionnel. (la liste détaillée se trouve dans le rapport d'activités que chaque membre a reçu).

13) **Divers et imprévus:** a) une résolution (proposition émanant du Comité central) concernant les maîtresses enfantines a été rédigée en réponse à la non-revalorisation du Conseil exécutif; J. Marti lit cette résolution devant l'assemblée, et demande s'il y a des demandes de modifications. Il y en a une: celle de supprimer le 2^e alinea (élément redondant).

Vote: par 28 voix contre 17, cette résolution est acceptée avec la suppression du 2^e alinea.

J. Marti remercie pour le soutien apporté par le CC et les autres membres dans le cadre de cette démarche.

b) A. Gagnebin rappelle encore la date de la prochaine A.G, qui aura lieu le **mercredi 16 mars 2005.**

Pour terminer cette journée, deux invités ont tenu à faire un petit speech: Mme M.C. Tabin et M. J.F. Kunzi.

La première signale une date importante: les 2èmes Assises romandes de l'éducation auront lieu le 25 septembre 2004. Le thème en sera: "Ecole et société". Elle affirme l'importance de se positionner clairement par rapport aux nouveaux plans d'étude et par rapport aux 8 thèses énoncées par la CDIP. Pour elle, il est primordial que les enseignants se donnent du temps pour pouvoir envisager diverses alliances, qui sont de toutes façons positives dans le métier. Le 24 avril verra l'assemblée des délégués SER. Ses remerciements vont au SEJB pour l'organisation de cette journée, à qui elle souhaite aussi de belles alliances pour l'année à venir.

Puis vient le tour de J.F. Kunzi. En tant que président du SAEN, il apporte le salut des Neuchâtelois, pour lesquels il existe en ce moment des zones de turbulence, ce qui nécessite le fait d'être solidaires et de se "serrer les coudes".

Concernant la HEP: le 1^{er} cycle de formation va se terminer. Le nombre des cadres de la HEP va être ramené à 6 (16 au départ!). Au niveau de la coordination inter-cantonale, il souhaite que se réalise une grande manifestation commune aux comités centraux.

Le mot de la fin appartient évidemment au président, F. Baour, qui remercie tous les membres du Comité central de leur action tout au long de l'année, ainsi que les autres membres pour leur présence de ce jour. Ses remerciements vont également à la presse ainsi qu'au membre d'honneur, Jean-François Wälchli, bien évidemment présent. Il souhaite à toutes ces personnes une bonne rentrée et clôt ainsi la 5^{ème} Assemblée générale ordinaire du Syndicat des enseignants du Jura bernois.

Le président: A. Gagnebin

La secrétaire: S. Froidevaux

Le 26.4.04